

LANCEMENT DES INSCRIPTIONS POUR LE CONCOURS GARD GOURMAND 2019

Ce concours fait l'unanimité auprès des gourmets et des professionnels depuis sa création en 1993 et il est ainsi devenu légitimement l'excellence de la signature "Le Gard, Militant du Goût". Le guide des médaillés et des saveurs qui est édité dès la proclamation des résultats s'écoule chaque année en 27 000 exemplaires, démontrant l'envie des clients de découvrir le patrimoine gastronomique de notre département.

Sous l'impulsion de la CCI Gard, cette compétition a été ouverte depuis deux ans aux restaurateurs.

Le Conseil Départemental du Gard organise et promeut cette nouvelle édition 2019 – millésime 2020 avec le concours de la CCI du Gard. Les inscriptions se font directement en ligne du **mardi 11 juin minuit au vendredi 28 juin minuit** : <https://gardgourmand.gard.fr/>

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter Mme Aurore DUBART, Conseillère tourisme par mail a.dubart@gard.cci.fr ou par téléphone au 06.46.33.22.58

